# Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 18 septembre 2015

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

## Relevé des délibérations

## Question n°1 Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 05 juin 2015

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• adopte le compte-rendu modifié de la séance du Conseil Municipal du vendredi 05 juin 2015.

#### Question n°2

## Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

## Question n° 3 Recensement de la population et création d'emplois occasionnels

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

à l'unanimité,

- accepte de recruter 3 agents recenseurs ;
- et nomme : Madame Bélinda CHALMIN, coordonnateur communal,
  - Monsieur Olivier VILLEMON, intervenant en cas de litiges.

### Question n°4 Cession de parcelle rue de la Brasserie

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- cède la parcelle BN 137 pour l'euro symbolique à la SA d'HLM France Loire ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents à intervenir.

### Question n° 5 Acquisition de parcelle rue Jules Verne

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- accepte l'acquisition des parcelles BN 133, BN 135 à l'euro symbolique ;
- accepte l'incorporation des parcelles dans le domaine public de la Ville ;
- et autorise Monsieur le Maire à signer les documents et actes à intervenir.

# Question n° 6 <u>Acquisition et incorporation au domaine public d'une parcelle : 7 rue des Renardats</u>

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité.

- accepte l'acquisition de la parcelle BL 314 ;
- accepte l'incorporation de cette parcelle à l'emprise de la voirie publique et de la classer dans le domaine public de la Ville ;
- et autorise Monsieur le Maire à signer les documents et actes à intervenir.

#### **Question n° 7**

## Dénomination d'un « Square des Anciens Combattants d'Afrique du Nord »

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité.

• dénomme cet emplacement « Square des Anciens Combattants d'Afrique du Nord ».

#### Question n° 8

### <u>Convention de partenariat avec différentes communes</u> dans le cadre de l'instruction des autorisations du droit des sols

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec chacune des communes de la Communauté de Communes Berry Grand Sud, qui en feront la demande, selon le modèle de convention présentée.

#### Question n° 9

# Mise à disposition de terrains au profit du Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion des Collèges (SICGC) pour les installations sportives du complexe scolaire de Jean Moulin

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise les travaux de construction des installations sportives du complexe scolaire Jean Moulin, sur les parcelles cadastrées BL 42, 44, 96, 132, 280 et 281 par le SICGC;
- et autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

#### Question n° 10

## Politique de la Ville : signature du contrat de Ville

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

# Question n° 11 <u>Taxes sur la friche commerciale :</u> proposition des locaux soumis à cette taxe pour 2016

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 27 « pour » ; 6 « contre » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Christian BRILLU, Gilbert BOYER, Annie GUZZO).

- valide la liste des adresses des biens **susceptibles** d'être concernés par la taxe ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier.

## Question n° 12 <u>Suppression d'une régie de recettes municipale</u>

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• valide la suppression cette régie de recettes municipale.

## Question n° 13 Tarifs 2015 : tarif complémentaire

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• valide ce tarif pour l'année 2015.

#### **Ouestion n° 14**

## Convention de partenariat entre la Ville et Cœur de France pour la création d'un parking rue Mallard

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• autorise Monsieur le Maire à signer la convention de remboursement pour les travaux réalisés.

#### Question n° 15

## Convention de partenariat entre la Ville et Cœur de France pour la mise en place de l'éclairage public du parking rue Fradet

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

• autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

# Question n° 16 <u>Demande de subvention</u> pour une étude de gisement des substrats organiques

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention mentionnée dans le plan de financement,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette demande.

#### Question n° 17

## Convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Ville : Avenant n° 2

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité.

- accepte l'avenant n° 2 pour chacune des conventions spécifiques concernées,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile à ce dossier.

#### **Question n° 18**

## Admissions en non valeurs de produits irrécouvrables

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 27 « pour » ; 6 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Christian BRILLU, Gilbert BOYER, Annie GUZZO).

• admet en non-valeurs sur le budget principal de la Ville, chapitre 65 – article 6541, les sommes suivantes :

Exercice 2010 28 104,56 €
Exercice 2011 165,30 €
Exercice 2013 75,90 €

#### **Question n° 19**

## <u>Décision modificative budgétaire n° 1 :</u> budget principal de la Ville et budget annexe du cinéma

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 25 « pour » ; 8 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Christian BRILLU, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET).

- valide la reprise de la provision pour un montant de 475.000 €;
- valide cette modification budgétaire N° 1.

# Question n° 20 <u>Rapports d'activités :</u> SIVU et Communauté de Communes Cœur de France (CCCF)

Le Conseil Municipal prend acte de la communication des rapports 2014 du SIVU et de la Communauté de Communes Cœur de France.

## Question n° 21

## Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 31 « pour » ; 2 « abstention » (Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET).

• approuve cette motion.

\*\*\*\*\*\*\*

#### 

En préambule, Monsieur VINÇON, Maire, informe qu'il a reçu une motion de soutien à l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Il propose de la soumettre au vote du Conseil municipal en fin de séance.

## Question n° 1 <u>Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 5 juin 2015</u>

Monsieur VINÇON, Maire, demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 5 juin 2015.

Monsieur MROZEK souhaite préciser son intervention sur la question n°17 relative à l'acceptation du legs d'Anita TULLIO. En effet il n'a pas dit qu'il trouve « les conditions trop importantes par rapport au legs consentis » mais plutôt qu'il estime qu'un « legs ne nécessite pas de conditions ». Le compte rendu de la séance précédente sera donc modifié en ce sens.

#### Ouestion n° 2

### Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

## Question n° 3 Recensement de la population et création d'emplois occasionnels

Monsieur VINÇON, Maire, explique qu'un échantillon de 8% des foyers va faire l'objet d'un recensement.

Monsieur MROZEK souhaite savoir comment sont choisis les foyers recensés.

Monsieur VINCON, Maire, répond que c'est l'INSEE qui donne l'échantillonnage.

### Question n° 4 Cession de parcelle rue de la Brasserie

### Question n° 5 Acquisition de parcelle rue Jules Verne

### Question n° 6

## Acquisition et incorporation au domaine public d'une parcelle : 7 rue des Renardats

## Question n° 7 <u>Dénomination d'un « Square des Combattants d'Afrique du Nord »</u>

Monsieur DELHOMME présente le rapport.

Monsieur MROZEK propose que le square soit dénommé « Square <u>des anciens</u> Combattants d'Afrique du Nord », ce qui correspond plus à la réalité.

Cette proposition est acceptée.

#### Question n° 8

## Convention de partenariat avec différentes communes dans le cadre de l'instruction des autorisations du droit des sols

Monsieur VINÇON, Maire, précise que cette convention porte sur les communes de la Communauté de communes « Berry grand sud » et rappelle que des conventions similaires ont été validées pour les communes membres de « La Septaine » et celles de « Cœur de France », lors du Conseil municipal du 5 juin dernier.

Monsieur MROZEK demande si la charge de travail ne sera pas trop importante pour le service urbanisme de la Ville.

Monsieur VINÇON, Maire, répond qu'en cas de besoin, l'équipe en place sera renforcée.

### Question n° 9

# Mise à disposition de terrains au profit du Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion des Collèges (SICGC) pour les installations sportives du complexe scolaire de Jean Moulin

Monsieur LAINÉ présente cette mise à disposition de terrains, pour une superficie de 65 244 m², au profit du SICGC.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que ce projet comporte une piste d'athlétisme, une piste de vitesse, une aire de lancer de poids, disques et javelots, 4 mini-terrains multisports ainsi qu'une aire de jeux de ballons synthétique.

Monsieur MROZEK s'interroge sur la possibilité pour le SICGC de porter des projets pour le lycée.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que le projet est porté pour le collège, mais qu'il bénéficiera également aux lycées qui se trouvent à côté. Une convention sera d'ailleurs signée avec les différents partenaires (SICGC, Ville, Département et Région).

Monsieur MROZEK demande si la Ville pouvait bénéficier des mêmes aides que le syndicat.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que le syndicat, qui est une structure intercommunale, bénéficie de subventions plus importantes.

Monsieur AUBRUN demande s'il y aura une incidence financière pour la Ville.

Monsieur VINÇON, Maire, confirme que la Ville devra participer à l'investissement au même titre que l'ensemble des communes membres du syndicat.

## Question n° 10

### Politique de la Ville : signature du contrat de Ville

Monsieur VINÇON, Maire, rappelle que le quartier du Vernet a fait l'objet d'une importante opération de renouvellement urbain avec France Loire. Il souhaite poursuivre ces travaux dans le cadre du contrat de ville et soutenir l'habitat et l'emploi.

Monsieur POUILLOU demande s'il y aura un projet éducatif.

Monsieur VINÇON, Maire, rappelle que le service des sports municipal va intégrer le local du Vernet (« CRAB ») et que tout ce qui est en direction de la jeunesse sera mis en avant, avec l'emploi.

Madame CHAMPION précise qu'en matière éducative, la Ville met déjà en place beaucoup de services, notamment l'aide aux leçons.

Monsieur VINÇON, Maire, explique qu'il est nécessaire de proposer des logements pour installer des familles car la demande est forte.

# Question n° 11 <u>Taxes sur la friche commerciale :</u> proposition des locaux soumis à cette taxe pour 2016

Monsieur CANTAT rappelle l'intérêt de la mise en place de cette taxe sur les friches commerciales. Il explique qu'elle a permis d'ouvrir le dialogue avec des propriétaires qui parfois avaient fixé un loyer trop important. Des solutions ont pu être trouvées pour certains d'entre eux, avec l'appui de l'Office Municipal du Commerce et de l'Artisanat (OMCA).

Monsieur AUBRUN demande si, comme pour la taxe 2015, les propriétaires qui n'arrivent pas à louer seraient taxés. Il pense que la Ville a laissé s'installer des grandes surfaces qui ont fait fermer les petits commerces de centre-ville.

Monsieur VINÇON, Maire, explique que la taxe a au moins permis de faire baisser quelques montants de loyer. Il rappelle que l'OMCA est là pour faciliter les ouvertures de commerce.

Monsieur MROZEK trouve l'impôt plutôt injuste, car les propriétaires parfois ne trouvent pas de locataires.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que la liste qui est présentée est celle des propriétaires « susceptibles d'être taxés ». Elle correspond aux critères de l'administration fiscale qui vérifie chaque cas pour arrêter la liste des propriétaires qui finalement seront taxés.

Monsieur CANTAT souligne que parfois les locaux sont très mal entretenus, ce qui ne facilite pas leur location. Par ailleurs, la grande distribution crée beaucoup d'emplois.

Monsieur MARME pense que cette taxe permet d'inciter les propriétaires à faire des travaux.

## Question n° 12 <u>Suppression d'une régie de recettes municipale</u>

## Question n° 13 Tarifs 2015 : tarif complémentaire

## **Question n° 14**

## <u>Convention de partenariat entre le Ville et Cœur de France</u> <u>pour la création d'un parking rue Mallard</u>

Monsieur ROGER donne lecture du rapport qui précise les conditions de réalisation des travaux du parking de la rue Mallard, à proximité immédiate de l'école. Il permettra aux parents de déposer les enfants en toute sécurité.

Monsieur MROZEK propose que soit instaurée une priorité aux piétons sur des créneaux horaires précis, de manière à ce que les enfants puissent se déplacer à pied, en sécurité, pour se rendre à l'école. Cela se pratique dans d'autres pays.

### Question n° 15

## Convention de partenariat entre la Ville et Cœur de France pour la mise en place de l'éclairage public du parking rue Fradet

Monsieur ROGER explique les modalités de ce partenariat: Cœur de France réalise les travaux d'éclairage du parking, et la Ville rembourse ces travaux à hauteur de 10 000 €

Monsieur MROZEK suggère la mise en place de candélabres qui s'allument selon les besoins.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que cela sera possible avec l'installation de capteurs intelligents.

#### **Ouestion n° 16**

### Demande de subvention pour une étude de gisement des substrats organiques

Monsieur CANTAT donne lecture de cette question relative au financement d'une étude de méthanisation.

Monsieur MROZEK indique qu'il faut former des jeunes aux techniques de méthanisation dès maintenant, car les formations sont très longues.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que ce projet sera générateur d'emplois et pourra servir à chauffer les bâtiments municipaux.

#### Question n° 17

## Convention de partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Ville : Avenant n° 2

## Question n° 18

#### Admissions en non valeurs de produits irrécouvrables

#### Question n° 19

## Décision modificative budgétaire n° 1 :

budget principal de la Ville et budget annexe du cinéma

#### **Question n° 20**

#### Rapports annuels d'activités : SIVU et Cœur de France (CdF)

#### **Question supplémentaire**

## Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État :

Monsieur VINÇON, Maire lit la motion qui fait état de la baisse importante des dotations et de la hausse des normes, qui mettent en difficultés les collectivités.

Monsieur MROZEK pense que la baisse des dotations des communes est injuste et souligne la nécessaire réduction des normes qui devient prioritaire.

Monsieur POUILLOU pense également que cette baisse est importante, mais considère que certaines collectivités ont manqué de rigueur.

Monsieur VINÇON, Maire, dit qu'il faut moderniser le domaine public pour en diminuer les charges de fonctionnement demain, tout en créant des emplois aujourd'hui.

La séance est levée à 20h40